

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ABSOLUTE LONG SHORT EQUITY, un compartiment de HAAS UCITS

Classe : EUR-I, (Capitalisation) LU1337367277

Cette SICAV est gérée par HAAS GESTION

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

Le Fonds a pour objectif de gestion la recherche d'une performance décorrélée des marchés quelles que soient les conditions de marché avec une volatilité maîtrisée inférieure à la volatilité des marchés action. Le Fonds ne cherche pas à suivre ou répliquer la performance d'un indice.

Stratégie d'investissement :

La stratégie est de type Long/Short sur les actions internationales présentant un niveau de liquidité élevé sans contrainte géographique. Les gérants peuvent prendre des positions à l'achat et à la vente.

La stratégie d'investissement est basée sur l'identification de thèmes globaux sur les marchés equity. Pour analyser les thèmes il sera conduit une analyse fondamentale sur les secteurs et la macroéconomie. Les décisions sur le stock picking, le sens de la position, le market timing, la taille de l'investissement et le niveau de stop-loss sont prises d'une manière discrétionnaire par les gérants qui s'appuient sur l'analyse des fondamentaux, des indicateurs chartistes, une liste de règles prédéfinies et sur les contraintes d'exposition du portefeuille investi.

La partie acheteuse du portefeuille comprendra soit des investissements directs en actions de participation, soit des instruments financiers dérivés négociés de gré à gré tels des swaps d'actions ou des CFD (contracts for difference). La partie vendeuse englobera des instruments financiers dérivés cotés ou négociés de gré à gré, notamment des swaps d'actions, des CFD, des contrats à terme standardisés et des options. Les instruments financiers dérivés sur actions négociés de gré à gré permettront d'obtenir une exposition au titre sous-jacent concerné identique à une exposition obtenue par des liquidités.

L'exposition nette du Fonds aux marchés actions n'est pas nulle mais varie en fonction de l'appréciation des gérants dans une fourchette d'exposition globale du portefeuille au marché action pouvant aller de -100% à +250% de l'actif net.

Pour réaliser son objectif de gestion, le Fonds investira sur les actifs suivants: 1) Instruments dérivés: le Fonds intervient sur les marchés réglementés et organisés ayant comme sous-jacents les actions, les taux et le change.

Les instruments utilisés sont instruments financiers dérivés cotés ou négociés de gré à gré, notamment des swaps d'actions, des CFD, des contrats à terme standardisés, des futures sur indices actions, taux d'intérêt, titres et change et des options sur les mêmes sous-jacents.

L'utilisation de ces instruments a pour but d'exposer le Fonds aux classes action et taux, et de couvrir le Fonds pour la classe change; 2) Actions: le Fonds pourra également investir sur des actions (titres vifs) toutes zones géographiques confondues, respectant des critères de liquidité minimum; 3) Titres de créance et instruments du marché monétaire: pour gérer sa trésorerie, le Fonds peut investir dans la limite de 100% de son actif dans des titres de créances ou obligations libellés en euros; 4) Dépôts/emprunts d'espèces: le Fonds peut avoir recours à des dépôts dans la limite de 100% de son actif et à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net du Fonds de manière temporaire, notamment en vue d'optimiser la gestion de la trésorerie du Fonds et de gérer les différentes dates de valeur de souscription/rachat des OPCVM sous-jacents. Ce type d'instrument sera néanmoins utilisé de manière accessoire; 5) OPCVM: le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres fonds d'investissement conformes au e) de l'article 41 de la Loi du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation totale.

Durée minimum de placement recommandée : Supérieure à 5 ans.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant cette date.

Conditions de souscription et de rachat : Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés chaque jour ouvré à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est calculée chaque jour ouvré, à l'exception des jours fériés au Luxembourg, même si la ou les Bourses de référence sont fermées.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille. Ceci s'explique par des investissements dans des instruments financiers dérivés sur le marché mondial.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque lié aux instruments dérivés : Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Or les fluctuations de cours de l'actif sous-jacent, même faibles, peuvent entraîner des changements importants du prix de l'instrument dérivé correspondant.

Risque de taux d'intérêt : Une hausse des taux d'intérêts peut induire une baisse de la valeur des titres à revenus fixes détenus par le Fonds. Le prix et le rendement d'une obligation variant en sens inverses, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel événement dépend de la qualité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité de conclure des transactions à des conditions favorables.

Risques financier, économique et politique : Les instruments financiers sont impactés par divers facteurs dont, sans être exhaustif, les développements sur les marchés financiers, les développements économiques des émetteurs eux-mêmes affectés par la situation économique mondiale mais aussi les conditions économiques et politiques prévalant dans chaque pays.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2,50%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,59%
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Pas de commission de performance pour l'exercice précédent.
15% de la surperformance de la classe par rapport à l'indice EONIA sur le principe du High Water Mark.	

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants font l'objet d'une estimation fondée sur le montant total attendu des frais pour le premier exercice. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre Fonds.

Pour plus d'information sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter au passage intitulé "Frais et commissions" du prospectus, disponible sur demande à l'adresse www.haasgestion.com.

Performances passées

Les indications utiles sur les performances passées seront complétées à l'issue du 1er exercice.

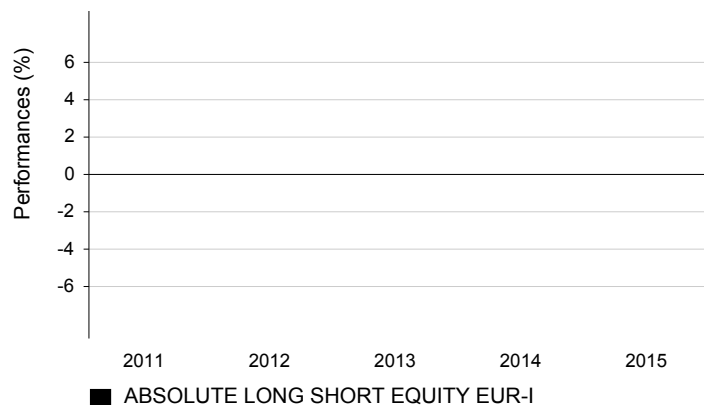
Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Date de création du Fonds : 2016

Date de création de la part : Non émise.

Devise de référence : Euro.



Informations pratiques

NOM DU DEPOSITAIRE : CACEIS Bank Luxembourg

LIEU ET MODALITES D'OBTENTION D'INFORMATIONS SUR LE FONDS : Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de la société de gestion : HAAS GESTION, 9 rue Scribe, 75009 Paris - France.

Ce Fonds est à compartiments, son dernier rapport annuel consolidé est disponible auprès de la société de gestion. Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou une partie de leurs parts d'un compartiment en parts du même compartiment ou d'autres compartiments. Des informations relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "CONVERSION DES ACTIONS".

REGIME FISCAL :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des actions de la SICAV peuvent être soumis à taxation. Si l'investisseur a un doute sur la situation fiscale, nous lui conseillons de s'adresser à un conseiller fiscal.

Les actions ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possession et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de HAAS GESTION.

La responsabilité de HAAS GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Cette SICAV est agréée au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La société de gestion HAAS GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 juin 2016.